

Plan de cours

IFT 754 – Gestion de projets (hiver 2011)

Enseignant

Luc LAVOIE

Courriel : Luc.Lavoie@USherbrooke.ca

Bureau : D4-2006

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62015

Site : <http://pages.usherbrooke.ca/llavoie/>

Disponibilité : sur rendez-vous.

Horaire

Lundi 13:30 à 15:20 D4-2020

Mardi 13:30 à 15:20 D4-2020

Versions et statuts

1.0.0 - en vigueur (2011-01-05)

1	Introduction	2
1.1	Objet et portée du document	2
1.2	Définitions	2
2	Présentation.....	4
2.1	Mise en contexte	4
2.2	Fiche signalétique.....	4
3	Contenu.....	6
4	Organisation	6
4.1	Modalités d'enseignement.....	6
4.2	Modalités d'évaluation.....	6
4.3	Dispositions relatives au plagiat	7
4.4	Calendrier.....	8

1 Introduction

1.1 Objet et portée du document

Le document décrit l'activité IFT 754 « **Gestion de projets** » offerte au trimestre d'hiver 2011 par le Département d'informatique de la Faculté des sciences. On y présente les objectifs, le contenu, l'organisation et les modalités d'évaluation du cours.

1.2 Définitions

PGP	plan de gestion de projet (IEEE SPMP <i>software project management plan</i>).
TD	<i>Travail dirigé</i> ; plage horaire durant laquelle les étudiants et les étudiantes sont invités à traiter un problème ou un exercice, guidés en cela par une enseignante ou un enseignant ou par une chargée d'exercice ou un chargé d'exercice.
TI	<i>Technologies de l'information</i> .
TP	<i>Travail pratique</i> ; travail devant être réalisé et remis aux fins d'évaluation, en conformité avec un énoncé le décrivant.

1.2.1 Références essentielles

[IGE 401]

COLLECTIF GL ;

IGE 401 – Gestion de projet, Notes complémentaires et synthétiques,

<http://pages.usherbrooke.ca/lavoie/enseignement/IGE401>

Département d'informatique, Faculté des sciences, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada, janvier 2009.

[GLOGUS]

LAVOIE, Luc ;

GLOGUS – recueil de modèles de documents pour le développement logiciel.

<http://pages.usherbrooke.ca/lavoie/projets/GLOGUS>

Département d'informatique, Faculté des sciences, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada, avril 2007.

[PMBok_F], [PMBok4_F] (traduction officielle de PMBoK4_E)

Guide du Corpus des connaissances en management de projet

Quatrième édition, PMI Standard, Project Management Institute, 2009,

ISBN 978-1-933890-65-4.

1.2.2 Références importantes

[Collerette]

COLLERETTE, Pierre ; SCHNEIDER, Robert ;

Le pilotage du changement - une approche stratégique et pratique ;

Presses de l'Université du Québec, 2004

ISBN 2-7605-0830-7.

[Jalote]

JALOTE, Pankaj.
Software Project Management in Practice.
Addison Wesley Professional, 2002.
ISBN 2-7440-1432-X; UdeS QA 76.76 D47J3714 2002 .

[PMBok_E], [PMBok4_E]

A Guide to the Project Management Body of Knowledge.
Fourth Edition, PMI Standard, Project Management Institute, 2008.
ANSI/PMI 99-001-2008.
ISBN 978-1-933890-51-7.

[Pressman2005]

PRESSMAN, Roger S.
Software Engineering - A practioner's Approach.
Sixth Edition, McGraw-Hill, 2005.
ISBN 0-07-301933-X; UdeS QA 76.758 P73 2005.

[Schwalbe]

SCHWALBE, Kathy.
Information Technology Project Management.
Sixth Edition, Course Technology, 2010.
ISBN 978-0-324-78692-7.

1.2.3 Références utiles

[Buttrick]

BUTTRICK, Robert ;
Gestion de projet ;
Deuxième édition, Village Mondial, Pearson Éducation France, 2005,
ISBN 2-7440-6155-7-0.

[Claviez]

CLAVIEZ, Jacques ;
Diriger un projet informatique ;
Éditons J.C.I. inc. ; 1999.

[Corbel]

CORBEL, Jean-Claude ;
Management de projet - Fondamentaux - Méthodes - Outils ;
Deuxième édition, Éditions d'Organisation, 2006
ISBN 2-7081-3448-5.

[Morley]

MORLEY, Chantal ;
Gestion d'un système d'information – Principes, techniques, mise en oeuvre et outils ;
InterÉditions ; 1999.

[Hougron]

HOUGRON, Thierry ;
La conduite de projets ;
Dunod ; 2001.

[Lecoeur]

LECOEUR, Alain et QUINIO, Bernard ;
Projet de système d'information ;
Vuibert ; 2003.

2 Présentation

2.1 Mise en contexte

D'abord limité au milieu militaire, le pilotage d'activités en mode projet est devenu le mode d'organisation et de gestion (parfois même un mode de vie !) par excellence dans de nombreux secteurs, dont le génie civil, l'aéronautique, l'informatique, les technologies de l'information et l'industrie du jeu.

Un projet est souvent défini (voir [PMBoK_F] entre autres) comme un ensemble d'activités :

- ◇ visant à créer un artefact unique (produit, service, savoir, etc.) ;
- ◇ doté d'un début et d'une fin déterminée ;
- ◇ comportant des risques ;
- ◇ nécessitant l'utilisation adéquate et la gestion (évaluation, contrôle, coordination, etc.) de ressources diverses.

Le nombre de personnes participant à un projet peut varier grandement (d'une seule personne à plusieurs milliers) de même que la durée (d'une journée à plusieurs années - certains projets chinois, égyptiens et romains se sont étalés sur plusieurs siècles). Le projet peut être simple, la configuration d'un outil bureautique pour faciliter la prise et le suivi de rendez-vous, ou complexe, la construction d'un système intégré de gestion pour le commerce international.

La conduite de projet requiert l'utilisation d'un savoir, d'habiletés, d'outils et de techniques en vue de satisfaire les exigences des parties prenantes à l'égard d'un projet. Le cours vise à fournir les bases de ce savoir tout en permettant de développer certaines habiletés et d'appréhender les principales techniques et quelques outils.

2.2 Fiche signalétique

Objectif

Acquérir les connaissances et les compétences requises par le processus de la gestion d'un projet de développement de SI; être capable d'administrer des projets technologiques de développement ou de maintenance de SI.

Contenu

Étude préliminaire, diagnostic de l'existant. Conception du processus d'affaires et du SI. Réalisation technique, mise en place et exploitation. Gestion du risque en développement de SI. Travaux du chef d'équipe : vérification, acquisition, planification, développement, maintenance, contrôle, sécurité, documentation, évaluation et éthique.

Crédits

3

Organisation

Cours : 3 heures par semaine

Travaux dirigés : 1 heure par semaine

Travail personnel : 5 heures par semaine

Référence<http://www.usherbrooke.ca/fiches-cours/ift754>

3 Contenu

1. Introduction
2. Organisations, cycles de vie et TI
3. Modèles de gestion de projet
4. Gestion de l'intégration
5. Gestion de la portée
6. Gestion du temps
7. Gestion des coûts
8. Gestion des ressources humaines
9. Modèles de gestion de projet
10. Gestion de la qualité
11. Gestion des communications
12. Gestion des risques
13. Gestion de l'approvisionnement
14. Gestion des projets au sein d'un bureau de projet
15. Mise en place d'un bureau de projets

4 Organisation

4.1 Modalités d'enseignement

Les participants sont invités à assister aux cours de l'activité IGE 401 ; ils doivent produire un rapport synthèse portant sur huit des modules présentés, chacun comprenant un approfondissement fondé sur une recherche personnelle à partir de travaux scientifiques récents. Les dates de remise des rapports sont indiquées au calendrier (voir 4.4).

4.2 Modalités d'évaluation

En plus de l'examen de mi-parcours et de l'examen final, l'évaluation porte sur les six meilleurs rapports de synthèse et sur la présentation d'un de ceux-ci dans le cadre d'un séminaire. Tous les éléments d'évaluation sont individuels.

Tableau 1 – Sommaire des évaluations

Évaluation	Valeur	Commentaire
Examen de mi-parcours	20 %	Individuel
Examen final	40 %	Individuel
Rapports de synthèse	24 %	Individuel (6 x 4 %)
Séminaire	16 %	Individuel
Total	100 %	

Tout étudiant, toute étudiante, qui omet de remettre un travail au moment prescrit par l'échéancier doit rencontrer l'enseignant afin de déterminer une nouvelle date de remise. Dans tous les cas, une pénalité de 10 % par jour de retard est imposée.

L'évaluation est faite en tenant compte de la clarté des documents et du respect de la méthodologie de gestion de projet. Conformément aux articles 36, 37 et 38 du règlement facultaire d'évaluation des apprentissages¹, l'enseignant peut retourner à l'étudiante ou à l'étudiant tout travail non conforme aux exigences quant à la qualité de la langue et aux normes de présentation.

En cas de circonstances extraordinaires au-delà du contrôle de l'université de Sherbrooke et sur décision de celle-ci, l'évaluation des apprentissages de cette activité est sujette à changement.

4.2.1 Rapports et séminaire

Les rapports doivent faire l'objet d'une présentation soignée, conforme aux exigences applicables aux mémoires et aux essais². La synthèse de l'article scientifique doit rendre compte des hypothèses, des résultats et de la méthode utilisée par les auteurs. Une analyse critique personnelle doit compléter la synthèse. Chaque travail doit être transmis par courriel à l'enseignant.

Le séminaire doit couvrir le thème du module et la synthèse de l'article choisi. La durée de la présentation et de l'ordre de 45 minutes, incluant une période de question de 10 minutes. Le support de présentation utilisé lors du séminaire doit être remis le lendemain du séminaire par courriel.

Les étudiants sont invités à rencontrer l'enseignant tout au long du trimestre pour discuter des articles retenus et du plan du séminaire. Les travaux ne sont pas retournés aux auteurs à la fin du cours.

4.2.2 Examens

La durée de l'examen de mi-parcours est de 110 minutes et celle de l'examen final est de trois heures – aucune documentation n'est permise et l'usage d'appareils informatiques, électroniques ou de communication (ordinateur, calculatrice, téléphone, etc.) est interdit.

4.3 Dispositions relatives au plagiat

Dispositions générales

Toute situation de plagiat sera traitée en conformité, entre autres, avec l'article 8.1.2 du Règlement des études³ de l'Université de Sherbrooke.

Dispositions particulières

Un document dont le texte et la structure se rapportent à des textes intégraux tirés d'un livre, d'une publication scientifique ou même d'un site Internet, doit être référencé adéquatement. Lors de

¹ http://www.usherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/pol_evaluation/sciences.html

² <http://www.usherbrooke.ca/informatique/intranet/etudes-superieures/>

³ <http://www.usherbrooke.ca/programmes/etude/>

la correction de tout travail individuel ou de groupe, une attention spéciale sera portée au plagiat, défini dans le Règlement des études comme « le fait, dans une activité pédagogique évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ». Le cas échéant, le plagiat est un délit qui contrevient à l'article 8.1.2 du Règlement des études : « tout acte ou manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique ». À titre de sanction disciplinaire, les mesures suivantes peuvent être imposées : a) l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique et b) l'attribution de la note E ou de la note 0 pour un travail, un examen ou une activité évaluée. Tout travail suspecté de plagiat sera référé au Secrétaire de la Faculté des sciences.

4.4 Calendrier

Tableau 2 – Calendrier des activités

N°	Semaine	Activité	Contenu	[Schwalbe]	[PMBok]	Évaluation (remises)
0	2011-01-03	relâche	--	--	--	
1	2011-01-10	cours	1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3	
2	2011-01-17	cours + TD	4	4	4	rapport 4
3	2011-01-24	cours + TD	5	5	5	rapport 5
4	2011-01-31	cours + TD	6	6	6	
5	2011-02-07	cours + TD	6 (suite)	--	6 (suite)	rapport 6
6	2011-02-14	cours + TD	7	7	7	rapport 7
7	2011-02-21	examen	1..7			examen de mi-parcours
8	2011-02-28	relâche	--	--	--	--
9	2011-03-07	cours + TD	11	11	11	rapport 11
10	2011-03-14	cours + TD	8	8	8	rapport 8
11	2011-03-21	cours + TD	9	9	9	rapport 9
12	2011-03-28	cours + TD	10	10	10	rapport 10
13	2011-04-04	cours	12	12	12	
14	2011-04-11	cours	1..12	1..12	1..12	
15	2011-04-18	remise	--	--	--	séminaire
16	À déterminer	examen				examen récapitulatif

Notes :

- Les jours de remise sont les lundis.
- La date de l'examen de mi-parcours est fixée par la Faculté (entre le 15 et le 26 février).
- La date de l'examen final est fixée par la Faculté (entre le 15 et le 29 avril).
- La date du séminaire sera fixée consécutivement à la fixation de celle de l'examen final.
- Les numéros des rapports renvoient à ceux des thèmes du contenu (section 3).